

## Atelier 4 : Quelle formation et quel accompagnement pour les acteurs ?

### Dans la salle 4

#### **Animation :**

**Pascal Boyries**, doyen des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux, académie de Grenoble

**Vincent Rouillon**, permanent rédacteur de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC)

#### Durée :2h (14h à 16h)

#### Public : 40 personnes

IEN, IA-IPR, DAAC, formateurs et responsables de la formation en ESPE, conseillers pédagogiques, conseillers EAC en DRAC, chargés de mission EAC des directions générales et responsables des services des publics des établissements publics du ministère de la culture et de la communication.

#### Introduction générale : 5 mn

**Problématique** : trois ou quatre questionnements (Vincent Rouillon)

**Objectifs** de l'atelier ( Pascal Boyries)

- Construire une réflexion sur **les stratégies et les démarches de formation** qui permettent aux acteurs d'apporter leur contribution à la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle :

- Enseignant et personnel éducatif : une « **compétence commune** à tous » : « apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment [...] l'éducation artistique et culturelle. » de la FI à la FC et FdF

- Artiste et professionnel de la culture, au regard de leurs enjeux respectifs : **démarche de création** personnelle et missions de service public en matière de **démocratisation culturelle**.

- Construire une réflexion sur les stratégies et les démarches d'**accompagnement des équipes partenariales** (éducatives et culturelles) investies dans la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle du jeune, durant sa scolarité (de l'école au lycée) et sur le hors-temps scolaire

= > **Co-construire des outils méthodologiques simples et réalistes, mutualisables**

une feuille de route utilisable sur le volet formation avec des indicateurs

une feuille de route utilisable sur le volet accompagnement (avec des indicateurs)

une liste des compétences ?

**Désignation de secrétaires** (un MENESR et un MCC)

#### Mémento : cahier des charges de la présentation de l'étude de cas

C'est un peu « ma thèse en 180 secondes » : la narration descriptive est évitée. Il s'agit de mettre en relief de manière alerte les points structurants : le diagnostic de départ (besoins) ; la stratégie et l'analyse de la démarche adoptée, dans sa dimension partenariale (objectifs, questionnements, outils, évaluation) ; un bilan avec l'identification des freins ou manques, des leviers et des perspectives (améliorer, ajuster, approfondir, transposer en formation / dans l'accompagnement des équipes).

#### Présentation de l'étude de cas 1 : 10 minutes

**Thierry Delavet**, principal du collège Revesz-Long de Crest

**Marie-Françoise Olivier**, conseillère arts et culture du DASEN de Savoie

#### **Le module « démarche de projet » pour le développement d'un territoire apprenant**

Notre proposition installe délibérément la culture au cœur des apprentissages comme principe organisateur de l'école. Accompagner un territoire apprenant, c'est revendiquer la capacité des acteurs à mettre en chantier leur intelligence collective, à faire évoluer leurs postures professionnelles. La démarche projet, outil partagé et structurant, permet de

dépasser l'approche individuelle en favorisant les co-constructions dans et hors l'école. Nous proposons de repenser l'action culturelle comme une démarche unificatrice qui favorise la cohérence des activités d'un établissement sur son territoire.

#### **Présentation de l'étude de cas 2 : 10 minutes**

**Françoise Guitard**, déléguée académique à l'action culturelle, académie de Caen

**Stanislas Hommet**, directeur de l'ESPÉ de Caen, responsable du parcours « Médiations culturelles et enseignement »

**François Pinel**, conseiller éducation artistique et culturelle, DRAC Basse-Normandie

#### **De la nécessité de penser autrement la formation à l'éducation artistique et culturelle**

Depuis 2013, l'ESPÉ de Caen a mis en place une stratégie progressive pour faire de l'éducation artistique et culturelle une dimension constitutive de la formation de tous les étudiants, orientée vers l'acquisition de compétences pour mettre en œuvre une éducation artistique et culturelle à l'école et en établissement. La mise en projet, l'engagement dans des dispositifs réflexifs interrogeant la réception, la médiation et l'interprétation de l'art contemporain et des projets muséographiques et patrimoniaux sont au cœur de cette stratégie.

#### **Présentation de l'étude de cas 3 : 10 minutes**

**Gilles Delebarre**, directeur adjoint du département éducation de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, délégué au projet Démos

**Olivier Flament**, directeur de l'APSV (Association pour la prévention sur le site de La Villette)

#### **Des outils de formation pour favoriser les coopérations professionnelles : l'exemple du projet DEMOS**

Combiner harmonieusement transmission des savoirs et contribution au développement global d'un être humain est l'un des enjeux majeurs qui traverse les politiques d'éducation artistique et culturelle.

Le projet Démos (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) construit conjointement par une institution culturelle – la Cité de la musique-Philharmonie de Paris – et une institution du champ social – l'Association pour la prévention sur le site de La Villette – est un exemple de modèle coopératif, rapprochant des cultures professionnelles également concernées par les questions éducatives mais structurellement plutôt séparées.

Présenté sous l'angle de la formation professionnelle, ce modèle comprend une auto-formation rendue nécessaire par une situation éducative inhabituelle – une coopération entre musiciens et professionnels du champ social au service d'une transmission de la musique par la pratique collective – et un dispositif de formation continue plus formel ponctuant le déroulement du projet.

#### **Mise en perspective de points clés par les animateurs avec le groupe : 15 minutes**

##### **Points clés**

Dilemmes, freins, écueils et leviers, points de force et originalité des démarches, outils utilisés, évolutions ...

#### **Travail collectif (en deux groupes ou en grand groupe) autour de la production de deux ou trois outils : 60 minutes**

Animation et gestion du temps : Pascal Boyries :

**40 minutes de travail / 15 minutes de synthèse** par les deux animateurs

- Co-construction de 2 ou 3 outils

- Feuille de route de la formation
- Feuille de route de l'accompagnement

(la forme est définie par les animateurs et le groupe : démarche ou actions clés, méthodologie, points d'alerte, leviers, indicateurs, compétences à acquérir et développer) ;

- Synthèse et relecture collective affinée par les deux animateurs

- Restitution des outils formalisés par les secrétaires (MENESR – MCC) sur clé USB pour mise en ligne par les directions (dgesco et spci) et diffusion auprès des réseaux